# Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1ER AU 15 DÉCEMBRE 2016



DOSSIER JOYEUX NOËL À TOUS!





Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Service Communication : 02 47 39 81 00. Document non contractuel - Ed. 06/2016.





Signes de paix et d'amitié, Noël et le Jour de l'An sont l'occasion de festivités joyeuses, pour petits et grands.

Mise en lumière de la ville dès le 2 décembre, patinoire devant la mairie, chalets de Noël sur la place Émile Zola, ateliers ludiques pour les enfants, déambulations nocturnes pour tous et même pour la première fois un bar éphémère... voilà donc le programme des animations proposées par notre équipe municipale.

Et pourtant, cette année nous n'avons aucune aide de la Région, bien qu'elle soit en charge de l'aide à l'économie d'un territoire.

Or, toutes ces actions, au-delà de leur caractère convivial sont aussi économiques. Mais nous ne baissons pas les bras et nous assumons notre volonté d'être au plus proche des habitants : les familles, les commerçants, les personnes seules qui trouvent un soutien auprès des associations, des maisons de quartier, de toutes les initiatives qui apportent chaleur et réconfort.

À tous ceux qui travaillent pour semer la joie de Noël, je veux dire un grand merci et souhaiter que chacun d'entre nous profite en ces temps troublés, de petits moments de bonheur et de paix.

> Maire de Châtellerault. Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais



# Redynamisation des centres anciens Un nouvel avenant pour relancer le dispositif

Contractualisée en décembre 2012, pour 5 ans, afin d'engager la redynamisation des centres anciens, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) marque le pas.

Un avenant, récemment adopté par l'Agglo, dote le dispositif d'une nouvelle dimension. Il permet de réviser le règlement d'attribution des subventions de l'Agglo et du Département : les subventions accordées présentent dorénavant un caractère plus incitatif et permettent d'engager un nombre plus important de projets de réhabilitation. Ainsi, des propriétaires qui n'avaient pas droit aux aides avant la modification du règlement peuvent pour certains y prétendre, comme par exemple lors de la réalisation de petits travaux de mises aux normes.

Par ailleurs, deux adresses dont le traitement est stratégique pour la collectivité, ont ainsi été intégrées au périmètre de l'opération. Il s'agit de la Résidence Descartes et de l'ancienne école Paul Bert. Deux bâtisses dont les problématiques relèvent pleinement d'un suivi renforcé dans le cadre de l'OPAH-RU.

> MAISON DES OPAH - Rénovons ensemble votre habitat 30 rue Saint-Jacques - 05 49 93 00 05

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac 86106 Châtellerault Cedex

Courriel: le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin

Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté

Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud.

Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos: Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin

Régie publicitaire: COMWEST 06 81 14 22 06 Impression: Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC Conception: Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous!

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées : par courriel: . le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

par téléphone au 05 49 23 64 56 ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatellerault.fr

### Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application

à la version pdf et audio du magazine





### > LES BRÈVES

### **PEINTURE SUR SOIE AU VERGER**

Les artistes de l'atelier de peinture sur soie de la MJC/CVS Les Renardières organisent une exposition-vente. Elles ont continué à travailler malgré l'incendie qui a détruit leur espace de création et exposent aujourd'hui. L'occasion de faire quelques achats de Noël, de les aider à financer le rachat d'une partie de leur matériel brûlé et d'assister à une démonstration de peinture sur soie.

> SALLE DU VERGER Vendredi 2 décembre de 14h à 18h30 Samedi 3 et dimanche 4 de 10h à 12h et de 14h à 18h30

### **CIRQUE EN DÉCEMBRE:** LA DERNIÈRE DU CHAP'



Pour les 21 ans du rendez-vous, d'anciens élèves devenus artistes professionnels reviennent pour une souriante carte blanche

Une toile se ferme aussi, comme une dernière séance. Celle du chapiteau rouge et jaune sur le site de la Manu.

Mais point de nostalgie par ici! Cela nous empêcherait de contempler les portes qui s'ouvrent...

Jeudi 1er décembre - 19h

Vendredi 2 décembre - 21h

Samedi 3 décembre - 21h

Dimanche 4 décembre - 17h > Entrée à partir de 6,50€

Gratuit pour les - de 6 ans Sur réservation École nationale de cirque de Châtellerault 05 49 85 81 81

www.ecoledecirque.org

Une récompense internationale



L'agence d'architecture Vallet de Martinis vient de se voir décerner la médaille d'argent de l'American Architecture Prize 2016 pour l'école Claudie Haigneré.

Ce prix prestigieux récompense des projets d'architecture dans le monde entier. C'est donc une très importante reconnaissance internationale pour l'école châtelleraudaise. Les architectes lauréats rappellent que « c'est le positionnement stratégique de l'ancien bastion, à l'angle de la cité, qui a dicté l'intégration urbaine et paysagère du groupe scolaire en bord de la Vienne ». Au carrefour du centre-ville médiéval, de l'urbanisation des 18e et 19e siècles et des faubourgs de Châtellerault, l'îlot est intégré au centre-ville.

La géographie particulière des lieux, la présence de vestiges archéologiques et les contraintes liées à l'eau ont donné au bâtiment sa forme en éperon. Le choix des matériaux souligne la simplicité géométrique des volumes en opposant le béton blanc et le bardage en métal oxydé, rappel d'un savoir-faire issu de la manufacture d'armes et du patrimoine industriel de la ville.

### CÔTÉ ARCHI

#### Noël au théâtre Blossac

obligatoire de tourisme : 05 49 21 05 47 Rdv au théâtre Blossac

Pendant les vacances de Noël, le théâtre Blossac propose des visites du mardi au vendredi, pour découvrir le péristyle, la Redoute, le foyer, le rideau de scène restauré et se laisser conter le théâtre rouge et or du parterre au poulailler en passant par le balcon et en montant sur scène, du samedi 20 décembre au mercredi 30 décembre.

Visites du mardi au vendredi à 15h et 16h30

### CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Châtellerault roule électrique



Depuis le 1er décembre 2015, deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont à la disposition du public, l'une devant la gare SNCF, l'autre boulevard Blossac, devant l'église Saint-Jean-Baptiste. Particuliers et entreprises adeptes de la voiture électrique peuvent désormais recharger leur véhicule, et disposer ainsi d'une plus grande autonomie pour parcourir de longues distances.

Pour connaître les conditions d'accès et d'approvisionnement : Sorégies - 2 et 4 rue de la Fouchardière, 05 49 02 95 51

# AnnAbé Opticien, le conseil avant tout

Opticienne depuis 2012 sous l'enseigne Optic 2000, Annaïs Bougrand a fait le choix de devenir opticienne indépendante « pour être plus proche de mes clients et leur proposer plus de choix, d'esthétisme et d'originalité, avec le même budget et toujours le tiers payant. Nous sommes une équipe familiale et avec Martine et Théo nous avons à cœur d'accueillir nos clients en leur proposant une vaste gamme de lunettes et de verres allant des modèles standards à partir de 45 euros jusqu'aux collections de créateurs et de couturiers, selon leurs besoins et leurs moyens. Notre volonté est de les conseiller au mieux en fonction de leur morphologie, de leur travail et de l'utilisation qu'ils font de leurs lunettes » explique Annaïs Bougrand.

> ANNABÉ OPTICIEN 21 place Emile-Zola - Tél. 05 49 21 07 61 annabeopticien@gmail.com Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h





# Réouverture de la pizzéria Au fournil

Après plus de trois années difficiles suite à l'incendie de sa pizzéria à Châteauneuf, Christian Cosnard revit dans un nouveau et beau local commercial où il va pouvoir accueillir ses clients et confectionner ses pizzas dans de très bonnes conditions : « Tout est neuf et aux normes, le four est moderne, mes conditions de travail sont désormais excellentes » déclare le pizzaïolo. Quant à la carte des pizzas, elle reste sensiblement la même, traditionnelle et originale à la fois, avec une pizza inédite chaque mois.

> AU FOURNIL Pizzas à emporter uniquement 34 Grand'Rue de Châteauneuf Tél. 05 49 02 02 99 ou 06 84 00 98 40 Ouvert du mardi au vendredi de 17h à 21h, le samedi de 10h à 13h et de 18h à 21h et le dimanche de 11h à 13h et de 18h à 22h

# Le bar-PMU Le Magenta



Depuis mi-octobre, le bar-PMU Le Magenta, près de la gare, a rouvert ses portes après 4 années de fermeture, avec cette fois Houcine Ghani aux commandes. Le patron a rafraîchi et modernisé les lieux en y apportant de la clarté pour en faire un bar convivial et accueillant avec des activités diverses : le PMU avec la prise des paris et le course par course, les fléchettes et le billard, avec création d'un club pour ces deux activités dans un futur proche. Le bar dispose également d'une terrasse et d'une cour privée.

> BAR-PMU LE MAGENTA 2 avenue Maréchal Leclerc Tél. 09 81 80 46 20. alancienne86samir@gmail.com Ouvert du lundi au dimanche de 7h à 20h, nocturne jusqu'à 22h le vendredi. Fermé le mercredi



# La métamorphose du Ciné A

Permis de construire en poche, la SARL Ciné A promotion va prochainement débuter la métamorphose de l'ancien cinéma situé au 58 boulevard Blossac.

« Nous allons entièrement le démolir pour y implanter un immeuble d'environ 600 m², annonce Benjamin de Tugny, gérant de l'agence Pierre de Châtellerault, associé de la SARL avec Jean Paillard, promoteur de Laval en Mayenne, et Philippe Patrouillault, patron d'une entreprise de second œuvre (1) à Naintré. Tous les travaux seront réalisés par des entreprises situées au maximum à 50 kilomètres de Châtellerault. Le nouvel édifice s'appellera « Le Vox », en référence au cinéma qui y était implanté avant le Ciné A. »

### Des finitions modernes

L'immeuble comprendra un RDC à vocation commerciale ou professionnelle et sept appartements, du T3 au T4, sur 4 niveaux, avec ascenseur, tous dotés d'un accès sur l'extérieur, terrasse, loggia et balcon. « Le lot phare du projet est incontestablement le T4 situé au dernier étage, avec ses 120 m², terrasse et balcon. »

Tous les appartements répondent aux normes éco-énergétiques RT 2012. Ils sont livrés clés en main. « Nous avons opté pour des finitions modernes. Chacun est vendu avec un cellier de 4 m² en rez-de-chaussée et une place de parking, à l'arrière du bâtiment, accessible par l'impasse Clemenceau. La façade en pierre de l'immeuble s'intégrera parfaitement sur le boulevard. Un emplacement numéro 1 situé en plein cœur de Châtellerault. » La phase de démolition est programmée dans le premier trimestre 2017, pour une livraison au premier semestre 2018. (1) peinture, placo, isolation, électricité, plomberie, menuiserie.

Aigle : les bottes certifiées

Origine France Garantie

Le site Aigle d'Ingrandes, qui fêtera ses 50 ans l'an prochain, a tourné une nouvelle page de son histoire en octobre dernier. Les bottes produites sur place ont recu le label Origine France Garantie, délivré par l'association Pro France.

Le précieux sésame a été remis par Yves Jégo, député et ancien secrétaire d'État, fondateur de l'association. « L'obtention de ce label répondait à deux critères, explique Jacques Pellissier, directeur du site Aigle d'Ingrandes depuis juillet 2016 en plus de son poste de directeur des opérations. Les ressources mises en œuvre pour fabriquer le produit (main d'œuvre, moyens techniques et matières premières notamment) doivent provenir à plus de 50 % de France. Plus de la moitié de son prix de revient doit également être français (80 % pour les bottes Aigle). Ce label est un élément de fierté. C'est la concrétisation de la stratégie de l'entreprise qui défend le Made in France, la qualité et le savoir-faire. »

# Les bottes Aigle sont présentes dans 70 pays

Dernière usine de bottes en caoutchouc en France, Aigle Ingrandes résiste plutôt bien aux aléas du marché. « La qualité, le confort et la durabilité de nos produits sont reconnus. Nous proposons une gamme très large, tout public et qui répond à de nombreuses utilisations, du bord de mer à la moyenne montagne. » Les bottes représentent 25 % du chiffre d'affaires. Bourrées d'innovation, majoritairement fabriquées à la main, elles sont à l'image du savoir-faire artisanal qui a fait le succès de la marque. Une renommée qui dépasse les frontières hexagonales. Aigle réalise plus de 50 % de ses ventes à l'international.



On trouve ses produits dans 70 pays. L'Asie représente une grosse part du chiffre d'affaires de la société. Le label devrait permettre d'asseoir encore un peu plus le leadership des produits fabriqués par Aigle. Une belle carte de visite pour le bassin économique châtelleraudais.

### AIGLE INGRANDES EN CHIFFRES

- 430 employés dont 220 maîtres caoutchoutiers
- 800 000 bottes en caoutchouc produites par an
- 3 500 par jour
- 800 tonnes de caoutchouc utilisées par an
- 2 kilos pour une paire de bottes
- 60 étapes de fabrication
- 15 éléments différents pour faire une botte





Dans la fraîcheur hivernale, la ville s'illumine et dévoile ses animations de fin d'année! Dès le 10 décembre, l'esplanade François Mitterrand retrouve les 300 m<sup>2</sup> glacés de sa patinoire en plein air. Dès le premier jour des vacances, les commerçants du marché de Noël vous accueillent place Émile Zola, autour d'un tout nouveau bar éphémère, et au milieu des traditionnelles animations et spectacles qui font chaque année de ces fêtes un moment exceptionnel!

# > PATINOIRE DE NOËL

### **DU 10 AU 31 DÉCEMBRE**

Les 300 m<sup>2</sup> de la patinoire installée tous les ans devant l'hôtel de Ville rassemblent chaque jour entre 400 et 600 personnes, pendant les

vacances. L'année dernière, plus de 8 000 patineurs de tous âges ont ainsi chaussé leurs patins pour quelques tours de glisse en extérieur!

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du samedi 10 au vendredi 16 décembre PÉRIODE SCOLAIRE

Samedi 10 de 10h à 12h et de 14h à 19h Dimanche 11 de 14h à 18h Lundi 12, mardi 13, jeudi 15 et vendredi 16 de 16h30 à 19h Mercredi 14 de 14h à 19h Du samedi 17 au dimanche 31 décembre VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h Samedi 17 de 10h à 12h et de 14h à 20h Dimanche 18 décembre de 14h à 20h Samedis 24 et 31 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture les dimanches 25 décembre et 1er janvier

# **GALA D'INAUGURATION**

#### Samedi 10 décembre

**17h:** inauguration. Patinez avec le Président de l'Agglomération du Pays Châtelleraudais Jean-Pierre Abelin et les élus!

**19h30:** Soirée de gala des sportifs de patinage et de hockey sur glace.



Entrée et

location des patins

# **JOUEZ ET GAGNEZ!**

Gagnez votre pass' patinage à la patinoire sur le site internet de l'Agglo à partir du lundi 12 décembre, en répondant à une question (dont vous trouverez la réponse dans le programme de Noël!) et gagnez:

- des billets d'entrée à la patinoire offerts par l'Agglo
- des vols de montgolfières, etc.

Règlement sur simple demande au service Communication ou sur www.agglo-chatellerault.fr

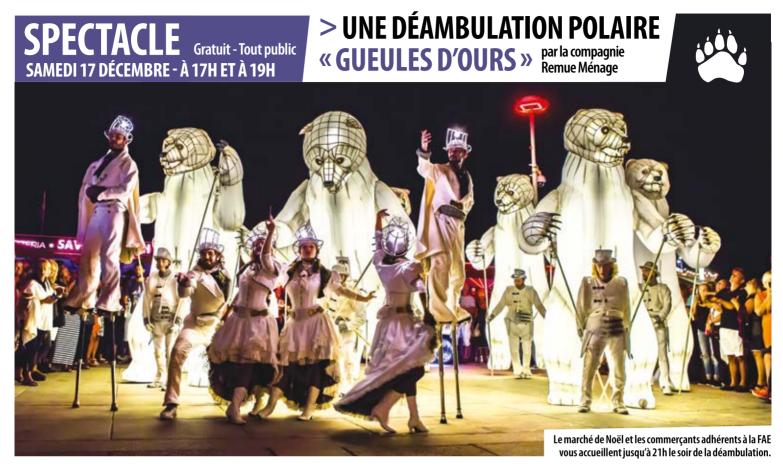
Rendez-vous sur www.agglo-chatellerault.fr

# **DES BILLETS GRATUITS**

POUR LES ENFANTS DE LA VILLE

La Ville et l'Agglo offrent à chaque élève des écoles de Châtellerault un billet d'entrée gratuit à la patinoire!





aites un merveilleux voyage dans le temps et suivez une harde d'ours lumineux, accompagnés d'extravagantes danseuses, quidés par un séduisant maître de cérémonie sur échasses. Suivez cette caravane de l'étrange qui s'invite comme au début du siècle dernier sur nos places publiques, où se côtoient crieurs de rue, colporteurs, vendeurs d'élixir, saltimbanques et montreurs d'ours pour nous offrir une délicate danse. Au milieu des géants fascinants, le rêve et l'étonnement seront au rendez-vous. Un ballet gracieux, une rencontre unique et improbable pour les petits et les grands.

R.V. sur l'Esplanade François Mitterrand à 17h et 19h!









# > LES ENFANTS, AU CŒUR DE LA FÊTE!

Animations gratuites - Place Émile Zola

# DU SAMEDI 17 AU SAMEDI 24 DÉCEMBRE, DE 14H À 18H

Jeux en bois géants par la Ludothèque du Pays Châtelleraudais: 120 m² de jeux à découvrir, pour les petits et les grands!

# SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE MERCREDI 21 DÉCEMBRE

Déambulation du Père Noël dans les rues du centre-ville et distribution de bonbons!

# VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 DÉCEMBRE, DE 14H À 18H

Rencontre et photo avec le Père Noël... Il accueillera les enfants et se fera prendre en photo avec eux pour offrir à chaque famille une photo souvenir (dans la limite des stocks disponibles). Atelier maquillage: un lutin, un lapin, une fée... deviens le personnage ou l'animal de tes rêves!



# **SAMEDIS 17 ET DIMANCHE 18, VENDREDI 23 ET SAMEDI 24.** DE 14H À 18H - BD BLOSSAC

Promenades à poney encadrées par les jeunes étudiants de la Maison Familiale de Fonteveille. Départs toutes les 10 minutes. Promenades en calèche par « La calèche enchantée ». Départs toutes les 30 minutes.

> LE MARCHÉ DE NOËL

Place Émile Zola et esplanade **François Mitterrand** 

### **DU SAMEDI 10 AU** SAMEDI 24 DÉCEMBRE

éritable village dans la ville, les chalets sont de retour et avec eux l'ensemble de leurs commerçants-artisans qui vous proposent leurs idées de cadeaux pour les fêtes et autres douceurs sucrées ou salées :

#### Produits de bouche:

- Spécialités fromagères
- Spécialités alsaciennes
- Confiseries
- Thés et accessoires autour du thé

#### Cadeaux:

 Artisanat d'art en bois, jouets et jeux enfants

- Bijoux
- Créations en tissu (déco et tapis de jeu)
- Foulards
- Poteries et céramiques
- Sculptures africaines



Samedi 10 et dimanche 11 de 10h à 19h Samedi 17 et dimanche 18 de 10h à 21h (nocturne) Samedi 24 de 10h à 17h 30 Lundi 12. mardi 13. mercredi 14 et vendredi 16 de 14h à 19h

Jeudis 15 et 22 de 10h à 19h Lundi 19, mardi 20, mercredi 21 et vendredi 23 de 14h à 19h Jeudi 22 de 10h à 19h

Fermé les dimanches 25 décembre et 1er ianvier



# NOUVEAU! > LE « BAR ÉPHÉMÈRE » DE LA PLACE ÉMILE ZOLA



e bar éphémère vous accueille tous les jours L'occasion de déguster boissons chaudes et gourmandises de Noël (cupcakes et crêpes...) dans un espace convivial et chaleureux. La terrasse extérieure en libre accès et chauffée fera le bonheur des petits et des grands. Rédige ta lettre et dépose-la dans la boîte située près du bar éphémère sur la place Émile Zola. Levée du courrier PUSIES à 15h... direction le Pôle Nord, bien-sûr!



a Fédération des Acteurs Économiques se met aux couleurs de Noël dès le début du mois de décembre! Une nocturne des commerçants est prévue le samedi 17 décembre jusqu'à 21h, en même temps que celle du marché de Noël. Le Père Noël viendra animer les après-midi des samedi 17 et dimanche 18 décembre et du mercredi 21 décembre 2016, les chants de Noël ponctueront la sonorisation du centre-ville



et les commerçants vous proposeront une décoration harmonisée et festive de leur boutique!

À noter: du 3 au 15 inclus, tous les achats effectués avec la Carte « À Châtel+» dans les boutiques adhérentes entraîneront un doublement des euros pour les porteurs de la carte.



u 30 novembre au 21 décembre, l'Office de tourisme du Châtelleraudais propose tous les mercredis à 15h des lectures de contes de Noël, un atelier de création et un goûter de Noël à destination des enfants. Pour mettre aussi en avant ses 20 producteurs locaux, l'Office organise des dégustations et des partages de savoir-faire dans sa boutique tout au long de ces après-midis: une occasion de découvrir des idées cadeaux originales!

Enfin, un jeu de piste se déroulera dans la ville tout le mois de décembre et des cadeaux du terroir seront à gagner tous les jours, en venant ouvrir les portes du Calendrier de l'Avent de l'Office de tourisme du Châtelleraudais.

La boutique de l'Office de tourisme est aussi accessible en ligne sur www.boutique.tourisme-chatellerault.fr

OFFICE DE TOURISME - 1 place Sainte Catherine - 05 49 21 05 47



# > LES RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES DU **CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'OZON:**

SAMEDI3 DÉCEMBRE, À 12H

Repas solidaire du CSC de la plaine d'Ozon (1 rue Émile Littré)

Participation:5€ 3€ pour les moins de 10 ans MARDI 13 DÉCEMBRE, À 18H

Chorba pour tous. Distribution gratuite devant le centre social et culturel de la plaine d'Ozon

MARDI 31 DÉCEMBRE, À 18H

Réveillon solidaire Salle de la Gornière (sur inscriptions uniquement) CSC 0Z0N: 05 49 21 23 79

# > 20° ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ DES ARTISANS

#### SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 DÉCEMBRE, DE 10H À 19H

a vingtaine d'artisans présents se réunit cette année encore à l'occasion des fêtes pour soutenir l'action d'Amnesty International. Une façon engagée de terminer ses achats de Noël! Sur les tables, de nombreuses créations artisanales à la vente: bijoux touaregs, lampes, ouvrages en cuir, etc. Et des pétitions à signer, contre la peine de mort dans le monde ou pour la libération de personnes injustement emprisonnées.



Salle du Verger, entrée libre **AMNESTY INTERNATIONAL** 0549212104



#### **CONCERT ANNIVERSAIRE**

L'association vous invite à une soirée musicale, pour assister au concert de la « Fanfare Plastic »! Jeudi 8 décembre, 20h30, salle du Verger Entrée libre

# > TAC EN FÊTE!



Châtelleraudaise passent aussi à l'heure de Noël!

Du 17 au 24 décembre, le Pass « Fiesta » fait son retour: profitez d'un ticket de bus à 2€, valable toute la journée.

Le dimanche 18 décembre, de nombreux commerces seront ouverts pour permettre au plus grand nombre de terminer leurs achats de Noël. Les lignes A et B circuleront donc elles aussi ce jour-là (en horaires du samedi) de 14h à 19h.

Un jeu concours avec de nombreux lots à gagner est également organisé...

Retrouvez-en toutes les modalités ainsi que toutes les informations pratiques sur www.bustac.com

# « Qui plante un jardin plante le bonheur »

(proverbe chinois)

Fidèle aux objectifs qui présidèrent à sa création en 1936, l'association des Jardins Ouvriers Ozanam continue de permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens de disposer d'une parcelle de jardin à usage familial.

On ne peut pas être plus sûr de ce que l'on mange qu'en le produisant soimême! Si les scandales alimentaires mis en lumière ces dernières années peuvent motiver certains jardiniers amateurs à développer leur propre potager et cultiver eux-mêmes les légumes de leur choix, il ne s'agit bien sûr pas là du seul vecteur. Le nouveau président des Jardins Ouvriers Ozanam, Jean-Michel Texier, évoque aussi « le plaisir de présenter et d'offrir à ses amis les fruits et légumes que l'on a produits, la satisfaction d'échapper parfois à un appartement petit et bruvant, voire un appoint financier non négligeable ». Surtout guand on sait qu'un bout de terre de 350 m<sup>2</sup> bien cultivé peut alimenter toute l'année en légumes une famille de 6 personnes.

Actuellement, l'association dispose d'une guarantaine de parcelles libres, sur 7 ha dont elle dispose, qui sont répartis sur trois sites à Châtellerault (voir encadré). Ouverts à tous, ces jardins n'ont aujourd'hui d' « ouvrier » que l'appellation d'origine, et ses utilisateurs parlent plus souvent de « jardins familiaux ». « On ne distingue pas les origines sociales des uns et des autres », témoigne ainsi l'un des 185 jardiniers que compte aujourd'hui l'association, préférant souligner la convivialité des lieux.

« Retraités, employés et même cadres d'entreprises, chacun y va toujours de son petit conseil, a toujours un plant à partager! »



Pour une cotisation annuelle généralement comprise entre 60 et 80 €, chaque utilisateur dispose d'un jardin, mais également de l'eau courante, et bien souvent d'une cabane fermant à clé.

La vie de ces « poumons verts » au cœur de la ville est par ailleurs rythmée par de nombreux rendez-vous (fête des jardiniers, fête de la nature, etc.). Alors n'hésitez plus et vous aussi, cultivez votre jardin!

CONTACT: Jean-Michel Texier - 06 64 21 84 04 jardins.ouvriers.chatellerault@laposte.net

### **PRATIQUE**

- association loi 1901 fondée en 1936
- 3 sites à Châtellerault : chemin de la Bergerie, avenue de Piffoux et rue de la Croix Piétard
- 270 parcelles, d'une surface moyenne de 250 à 300 m<sup>2</sup>
- cotisation annuelle de 60 à 80 €

**Une passerelle** entre Châtellerault, Québec et l'Acadie

Les hasards de l'histoire ont voulu qu'en 1755 le destin de milliers d'Acadiens soit subitement mêlé à celui de la ville de Châtellerault, située à presque 6 000 kilomètres de chez eux. Déportées par les Anglais qui convoitent leurs terres (période pudiquement nommée « Le Grand Dérangement »), des centaines de familles acadiennes sont accueillies dans le quartier de Châteauneuf, aux alentours, à l'abbaye de l'Étoile, surtout dans des maisons construites à leur intention : la Ligne Acadienne. Si une majorité d'entre eux a ensuite retraversé l'Atlantique, d'autres sont restés et leurs descendants sont aujourd'hui nombreux. Plusieurs pionniers originaires du Châtelleraudais avaient aussi traversé l'atlantique pour fonder le québec aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'association Châtellerault-Québec-Acadie défend depuis plus de 40 ans (l'anniversaire a été fêté en 2012) les liens historiques et culturels qui unissent aujourd'hui notre ville à ces deux peuples de la Nouvelle-France. Comme en témoigne l'été dernier la visite de Michel Robitaille, Délégué Général du Québec à Paris, appelé à d'autres fonctions, après cinq ans passés à Paris (voir photo).



Ludovic Pacaud, sous-préfet de la Vienne, Michel Robitaille, Délégué Général du Québec, le maire Jean-Pierre Abelin et Mme Debain, présidente de l'association Châtellerault-Québec-Acadie.

### Une mobilisation toute l'année

L'association, présidée par Michèle Debain, c'est aussi le journal « Passerelle », bulletin de liaison d'une dizaine de pages pour ses adhérents et édité deux fois l'an. C'est une implication forte dans le programme « inter-municipalités », une bourse d'emploi créée pour permettre chaque année à des jeunes français et québecois de 18 à 30 ans d'échanger leurs contrées le temps d'un job d'été rémunéré de 6 à 8 semaines.

C'est aussi la participation à deux prix littéraires, France-Québec et France-Acadie, du nom des deux fédérations auxquelles est affiliée l'association.

Et toute l'année, l'organisation de spectacles, conférences et animations autour d'une langue commune, de la francophonie, qui est aujourd'hui plus qu'une passerelle justement, un véritable passeport pour d'autres rives.

CHÂTELLERAULT - QUÉBEC - ACADIE 8 rue de la Taupanne - 05 49 21 18 58 - chatelleraultquebecacadie@yahoo.fr

# La Communauté d'Agglomération s'étend!



Le 1er janvier 2017, en application de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais s'élargit aux Communautés de Communes des Portes du Poitou, du Lencloîtrais et des Vals de Gartempe et Creuse (à l'exception des communes de Saint-Pierre-de-Maillé et La Bussière).

### Information - concertation

Le nouveau territoire, qui allie ruralité et activités industrielles de pointe, en particulier dans l'automobile et l'aéronautique, s'étend de façon cohérente au bassin de vie et d'emploi. Porte d'entrée nord de la Grande Région, la nouvelle Communauté d'Agglomération, au poids démographique certain (84 000 habitants), est traversée par l'autoroute A10 et la voie ferroviaire LGV Paris-Bordeaux, deux axes majeurs.

L'extension a des effets sur la gouvernance - un conseil communautaire élargi -, les compétences exercées, l'organisation des services publics, les finances et la fiscalité locales... Des rencontres avec tous les élus et des réunions publiques ont été organisées pour permettre à tous d'échanger, de poser des questions ou faire des suggestions.

La journée du 11 octobre dernier a réuni à Châtellerault, salle de l'Angelarde, les maires des 47 communes ainsi que leurs adjoints. Animée par les quatre présidents des intercommunalités actuelles, les élus de cette réunion ont pu bénéficier d'une présentation institutionnelle et claire de la nouvelle organisation.

Et le mois dernier, un document sous forme de « foire aux guestions » (FAO) a été adressé à tous les maires pour les aider à répondre de façon pratique aux interrogations de leurs administrés en matière de fiscalité ou de gouvernance par exemple...

Par ailleurs, les délégués communautaires, les présidents de chaque communauté de communes et Jean-Pierre Abelin, le président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, sont allés à la rencontre des habitants : à Lencloître le 28 novembre pour les communes du Lencloîtrais, et à Pleumartin le 29 novembre pour les communes des Vals de Gartempe et Creuse.

Prochain rendez-vous pour tous les habitants des Portes du Poitou, le 6 décembre 2016 à 18h30, à la salle des fêtes de Dangé-Saint-Romain.



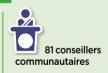
Hôtel de Ville et de Communauté, 78 boulevard Blossac CS 90618 - 86106 Châtellerault Cedex, 05 49 20 30 00, communication@capc-chatellerault.fr



### **UNE NOUVELLE GOUVERNANCE**







#### LES GRANDES DATES DE L'EXTENSION

- 7 août 2015, vote de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Te<u>rritoriale</u> de la République)
- 12 octobre 2016, la préfète présente le projet de nouveau territoire en commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)
- 25 mars 2016, adoption du schéma départemental de coopération intercommunale définitif
- 12 septembre 2016, vote de la modification des statuts et de l'intérêt communautaire en conseil d'agglomération, puis vote des conseils municipaux de l'actuelle CAPC
- Décembre 2016, arrêté préfectoral de périmètre de l'Agglo étendue

#### **ET DEMAIN:**

- 1er janvier 2017, mise en œuvre de l'extension du périmètre de la CAPC
- 16 janvier 2017, premier conseil communautaire
- 6 février 2017, débat d'orientation budgétaire
- 27 mars, vote du budget primitif par le conseil communautaire

# LES MARCHÉS

Pendant les fêtes, vos marchés traditionnels sont ouverts:

Blossac et halles Dupleix: les jeudis 22 et 29 décembre

Halles Dupleix et Châteauneuf: les samedis matin 10, 17, 24 et 31 décembre

Ozon: les mercredis 14, 21 et 28 décembre



### **TRAVAUX**



### **Télécommunications**

En février prochain, la société Orange va bâtir une nouvelle antenne à proximité de la salle omnisports (avenue Jean Moulin). Destinée à satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile

dans le sud de la ville, ce nouvel équipement a également pour but de maintenir le service haut débit Orange, sachant qu'un relais existant va être démonté suite à la résiliation de son bail.

Un représentant d'Orange sera présent en mairie le 2 décembre prochain pour répondre aux questions des usagers.

Par ailleurs, le dossier technique du projet sera consultable à la salle omnisports ce mois-ci durant les trois premières semaines.

# **Avenue Louis Ripault**



Les travaux d'aménagement qui ont débuté le mois dernier avenue Louis Ripault vont se poursuivre jusqu'en avril. Au plus fort des travaux et lors de la réfection de la chaussée, la circulation se fera de façon alternée à certaines heures de la journée.

Rue Boylesve - avenue David d'Angers, et sur la partie en impasse de la rue de la Gornière (N°1 à 13 et 2 à 8) : réfection de la chaussée et des trottoirs.

Rue St-Jean (tronçon St-Louis/Petite rue St-Jean):

création d'un réseau d'eaux pluviales et renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements. Un aménagement de la chaussée est également prévu au printemps 2017...

### **ERRATUM**

### **Quartier Lac Renardières**

La réunion de présentation prévue le lundi 12 décembre à 18h30 salle Camille Pagé est annulée.

# LISTES ÉLECTORALES

### Inscrivez-vous d'ici le 31 décembre



Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales. Samedi 31 décembre. l'hôtel de Ville sera exceptionnellement ouvert pour les inscriptions sur les listes électorales, de 10h à 12h. La mairie annexe de Châteauneuf

ouvrira aux horaires habituels, de 8h30 à 12h30.

Présentez-vous avec un justificatif de domicile et une carte d'identité ou un passeport.

À noter: si vous avez changé d'adresse dans la commune, vous devez faire enregistrer ce changement.

Renseignements: service Affaires publiques - 05 49 20 20 67

### SACS POUBFLLE



Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau de 8h à 17h30.

### **Prochain rendez-vous:** mercredi 7 décembre 2016

Rapprochez-vous de votre mairie annexe pour connaître le jour et l'heure de distribution correspondants.

# SANTÉ

# Collecte de sang

Même jour, même heure, même lieu: le dernier ieudi de chaque mois. salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

La prochaine collecte aura lieu jeudi 29 décembre, 12 avenue Camille Pagé



#### J'AIME MA VILLE AU SENS PROPRE!

Oui, nous aimons notre ville, et souhaitons tous qu'elle soit propre. C'est pourquoi nous assumons la facturation d'enlèvement des dépôts sauvages, instaurée en 2005 par arrêté du maire de l'époque

La facturation d'enlèvement des ordures ménagères a été instaurée en 2005 par arrêté du Maire de l'époque. L'idée, que personne ne contestera, est celle de lutter contre les dépôts sauvages qui salissent nos rues

Pourtant, nous recevons une quantité non négligeable d'appels ou de courriers contestant les facturations : ici un homme mystère qui a déplacé les sacs durant la nuit, là des jeunes qui jouent au foot avec les sacs poubelle, ou bien encore Madame Michu qui s'amuse à ouvrir les sacs pour en extraire les courriers et les déposer ailleurs... (Tout est bon pour passer au travers des mailles du filet et chacun a toujours une bonne excuse)

Pourtant les règles sont claires : le contrevenant dispose d'un mois à réception de la facturation pour faire un recours gracieux, dont les critères d'admissibilité, validés par les élus, sont les suivants pour les sacs noirs :

- un courrier accompagné d'une preuve irréfutable de l'incapacité physique à sortir le sac poubelle (contrat de location spécifiant la nouvelle adresse, documents de voyage précisant les dates du séjour, carte d'invalidité). Les sacs étant un bien privé, il est donc de la responsabilité de chacun de s'assurer des pratiques de propreté instituées par la collectivité : cas des co-propriétés dans lesquelles un tiers sort les sacs ou prestataires de nettoyage pour les entreprises...
- Une tolérance de 3 mois, pour les nouveaux arrivants, à compter de leur arrivée sur un nouveau secteur de ramassage des ordures ménagères.

Nous rappelons également qu'il est interdit de déposer les sacs à côté des conteneurs.

Ce n'est qu'ENSEMBLE que nous parviendrons à rendre la ville plus propre en respectant et en faisant respecter les règles collectives que nous nous sommes données

#### Le groupe de la Majorité municipale lequipeabelin@gmail.com

### « PARTAGER UN PEU D'HUMANITÉ »

Après avoir vécu de terribles épreuves, 53 jeunes réfugiés soudanais et afghans sont arrivés à Châtellerault ces dernières semaines.

Une question se pose : celle du rôle que nous pouvons jouer les uns et les autres pour aider à les accueillir et contribuer à leur insertion parmi nous.

Certes il y a le remarquable travail réalisé par Audacia, certes les associations caritatives sont délà très présentes. Mais au-delà il y a la rencontre l'écoute l'accompagnement très individualisé les activités partagées, tout ce qui est à la portée de chacun d'entre nous dès lors qu'il choisit de s'engager dans ce processus. En fait simplement modestement il s'agit de proposer et de partager un peu d'humanité. L'exemple de la ville de Naintré est là pour montrer que la chose est possible : la municipalité les associations, des bénévoles travaillent ensemble pour un véritable accueil.

Dans notre ville quelques Châtelleraudais viennent spontanément de se regrouper pour aller dans ce sens. C'est bien mais il appartient aussi à la Municipalité d'impulser de telles initiatives, de les soutenir et de les accompagner

Châtellerault « cité du bon accueil » ? À nous tous de transformer ce slogan en réalité!

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganiyelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin, C. Pailler - groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr

#### **SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ**

Nous apprenions par la presse qu' un quart des habitants vivent sous le seuil de pauvreté sachant qu'en 2016 Châtellerault aura perdu 880 000 € de dotations d'État. 20% des Châtelleraudais n'ont pas de quoi vivre décemment. Les mêmes doivent faire de la place aux migrants, logés dans des locaux refaits à neuf. Ça tombe bien : on ne leur a pas demandé leur avis.

> Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine » É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1500 signes pour la majorité et à 1500 signes pour l'opposition. Les 1500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).













ETS GEORGET - CHÂTELLERAULT - R.N. 10 SUD - 05 49 20 00 80

PEUGEOT

